

AUGÉ

*Aux familles Marot et Labonté
Descendantes de*

Jean MAROT dit « Labonté »

Il se dit d'Augé parce que sa mère est d'Augé et que ses parents Jean Marot et Magdeleine Travert se marient à Augé le 6 novembre 1665.

Le contrat de mariage, établi par le notaire Redien d'Augé, dit que le jeune ménage entrera en communauté chez les parents Marot, qui sont métayers à la métairie de la Grange Neuve de Cherveux. Cette métairie est en limite sud de la paroisse d'Augé et à 2km seulement de Bessegu, (aujourd'hui Bois-Aigu) le hameau d'Augé où habitent les grands-parents maternels.

On peut donc légitimement supposer que Jean, premier fils portant le nom du père, est né dans l'année qui a suivi le mariage des parents, à la Grange Neuve, paroisse de Cherveux. Malheureusement, les registres paroissiaux de Cherveux ne commençant qu'en 1683, il est impossible d'y trouver le baptême de Jean, qui est sans doute né en 1666.

Jean Marot a les mêmes grands-parents que François Travert dit « Sansregrets ». Ils sont cousins germains.

André Travert et Louise Chiron, les grands-parents des ces 2 pionniers habitent Bessegu.

André Travert exerce plusieurs métiers, comme il était fréquent de le faire en ce temps-là. On le dit cardeur, journalier, charpentier, sans doute selon les saisons et les occasions qui se présentent.

Louise Chiron est originaire de St Projet, où son frère est notaire. St Projet est une paroisse aujourd'hui disparue, au profit de la Chapelle Bâton.

Ils ont eu 6 enfants, 3 garçons et 3 filles. Les 3 aînés et le dernier ont été baptisés à St Projet. Manquent les actes de Marie et Magdeleine, mère de notre pionnier.

Nous sommes en présence d'une famille protestante, puisque André Travert décédé le 28 avril 1682 à Augé à 95 ans, abjure « l'hérésie de Calvin » en 1681, l'année des premières dragonnades en Poitou. Ces premières répressions contre les protestants sont barbares et vont encore s'intensifier après la révocation de l'Édit de Nantes en 1685.

Jean Marot et Magdeleine Travert ont eu 4 enfants connus :

** Jean, le pionnier*

** Marie, qui épouse Daniel Brusnet en 1690*

** Charlotte, baptisée à Augé le 3 mai 1671*

** Jacques Baptisé à Augé le 3 avril 1673*

Malheureusement, le 25 novembre 1678 à Augé, Jean Marot décède à 48 ans, laissant Magdeleine Travert seule, avec 4 enfants à élever.

Sur son acte de décès on le dit de la Chapelle-Bâton qui touchait à cette époque à St Projet. Peut-être le couple s'était-il installé comme métayers dans cette paroisse limitrophe d'Augé ?

Trois ans plus tard, en 1681, Magdeleine perd son beau-père et l'année suivante son père.

Elle revient vivre à Bessegu avec sa mère. Jean, l'aîné a déjà 15 ans.

Jusqu'en 1687, Magdeleine reste seule pour élever sa famille. Mais cette année-là, après 9 ans de veuvage, elle se remarie avec Louis Martin, veuf lui aussi de Renée Guérin.

1687 est l'année du départ du pionnier Jean Marot dit « Labonté »

Le fils est-il parti parce que la mère se remariait, ou la mère s'est-elle remariée se retrouvant seule après le départ de son fils aîné ? Nul ne le saura jamais.

Magdeleine se remarie le 15 avril 1687 et le départ des bateaux eût lieu fin avril...mais Jean devait avoir déjà quitté la maison bien avant, les soldats pouvant attendre parfois plusieurs mois avant que les vaisseaux ne soient prêts.

Ou tout simplement Jean a-t-il suivi l'exemple de son ami Michel Jamonneau dit « Laliberté » de la Béchée d'Augé ?

Une chose est certaine : ils font partie de la même expédition, engagés tous les deux comme soldats dans les Compagnies Franches de la Marine.

Jean Marot dit « Labonté » a 21 ans et Michel Jamonneau dit « Laliberté » a 29ans.

Depuis la révocation de l'Édit de Nantes, les répressions sont terribles.

Tous les deux sont d'origine huguenote, tous les deux partent pour une aventure, dont ils ne peuvent soupçonner le dénouement.

Aussitôt arrivé, Jean Marot, va participer à la bataille contre Phipps, lors de l'attaque de Québec par les anglais ; son nom apparaît dans la liste des soldats.

Pour se marier, il lui faudra attendre la fin de la guerre et l'autorisation de son supérieur, le capitaine de Brouïllan.

Après avoir reçu toutes les autorisations et dispenses nécessaires (l'église interdit normalement les mariages pendant l'Avent), c'est le 22 décembre 1690, qu'il épouse à Beauport, Geneviève Boutin, fille de Antoine dit « Laplante » originaire de Vernon dans la Vienne et de Geneviève Gaudin, originaire de la Rochelle, mariés depuis 25 ans au Canada.

Il faut dire aussi que ça pressait un peu...puisque le premier enfant est né 44 jours après le mariage ! En ce temps-là on ne badinait pas avec ce genre d'évènement....d'autant plus que Geneviève avait déjà eu une fille naturelle à l'âge de 18 ans, une Catherine qui portait le nom de Boutin.

C'est dire si les parents pouvaient être inquiets de l'avenir de leur fille. Aussi en plus du contrat, fit-on une promesse de mariage.

Les deux premiers enfants naîtront à Beauport, où en 1692, Jean obtient un engagement en qualité de pêcheur pour le compte du Sieur Charles Damours de Louviers, écuyer.

Les 6 autres enfants naîtront à Neuville où le couple s'est installé.

C'est là, sur les rives du St Laurent, que le 23 décembre 1723, à l'âge de 60 ans, est décédé Jean Marot dit « Labonté » d'Augé en Poitou.

Marguerite MORISSON

Augé à la fin du 17^{ème} siècle.
Extrait de la statistique
sur l'élection de Saint-Maixent en 1698

Par Samuel Lévesque

Nous transcrivons ci-dessous textuellement, ce que dit Samuel Lévesque de la paroisse d'Augé, à la fin du 17^e siècle.

Voici donc la physionomie de la paroisse d'Augé à la fin du 17^{ème} siècle, telle que nos pionniers l'ont connue

« La paroisse d'Augé contient 12 hameaux et est sous le patronage de St Grégoire. La cure vaut 350 livres de rentes, tenue par le sieur Faidy. Il y a un prêtre appelé Samson, qui ne reçoit aucun gage.

Il y a 2 prieurés simples :

-L'un appelé « St Hilaire », de 250 livres, aux pères bénédictins de St Maixent.

-L'autre, appelé « la Bousle », de 300 livres, appartenant au Seigneur Monton, chanoine de Notre-Dame la Grande de Poitiers .

Il y a trois chapelles :

-La chapelle des Colins, de 40 livres, tenue par le sieur Sarrazin, curé de Vausseroux.

-La chapelle du Crucifix, de 100 livres, tenue par le sieur de la Chevalerie de Poitiers.

-La chapelle des Bonnifets, de 60 livres, tenue par le sieur Vriet, curé de Civray.

Il se recueille toutes sortes d'espèces de blé, beaucoup de vin et assez de fourrage, quelques bois taillis et noyers.

Cette paroisse est bonne et des meilleures de l'élection ; outre les blés et les vins on trafique sur les bestiaux.

La seigneurie du bourg appartient au Comte de Sainte-Maure de Montausier, qui y a un château de 2000 livres de rentes, bâti à l'ancienne et sans fortifications.(aujourd'hui disparu)

Il y a 5 foires à Augé, où il se vend quelques bestiaux. Les droits peuvent monter à 30 livres.

Avant d'arriver au bourg en venant de St Maixent, il y a un ruisseau où les eaux sont grandes en temps d'hiver. Il serait nécessaire de faire rétablir le pont qui est en très mauvais état et fait de méchantes pierres. Ce passage est sur un grand chemin où les troupes qui vont en Bretagne passent.

Il y a plusieurs fiefs dans la paroisse :

Le Plessis-Asse, de 800 livres, qui appartient à la veuve du Sieur de la Brosse-Moreau, conservateur à Poitiers.

La Roche du Plessis ou Plessis-Picher, de 800 livres, au Seigneur Marquis de Fugeray, qui demeure au pays du Perche.

La Grange Pérogier, de 150 livres, aux créanciers du Sieur Pélisson de Poitiers.

Vougné, de 300 livres, au Sieur Deniort qui y demeure.

Le Pin, de 300 livres, au sieur d'Orfeuille, écuyer, sieur de Lussaudière, qui y demeure. Vougné, de 200 livres, au sieur Deniort, qui y demeure.

La Cour d'Augé, de 600 livres, au sieur Esmier, seigneur du Coraïou, paroisse de Germond où il demeure.

Puymand, de 150 livres, au sieur Amiraud, de Couhé.

L'Aunaye, de 150 livres au sieur Leconte de St Maixent.

La Rochette, de 80 livres, au sieur de Neufville qui y demeure.

Coutant, de 400 livres, au sieur Chevalier, substitut du procureur général du Grand Conseil à Paris.

Le Breuil de Bessé, de 400 livres, au sieur Brétignières, écuyer, demeurant près de Fontenay.

Boisagu, de 100 livres, au sieur Mangou demeurant à la Fougère, paroisse de la Chapelle Bâton.

L'Houmelière, de 500 livres, au sieur de Clervaux, écuyer, qui y demeure.

Corleu ou Courleu, Corlu devenu Courlu, appartenait dès le 14^{ème} siècle à la famille de l'Hospital.

Vieux-Viré, de 500 livres, aux héritiers du sieur de Lauzon-Poupardière, près de Lusignan.

Champmargou, de 300 livres, au sieur de la Chaussée, écuyer, qui y demeure.

On compte 300 nouveaux convertis, dont 40 font leur devoir.

Il y a dans cette paroisse, 3 familles nobles : de Lussaudière, de la Chaussée, de Clervaux.

2 bourgeois : Charles Deniort, seigneur de Vougné
Jean Cochon, seigneur du Marchais.

Il y a aussi :

1 notaire subalterne

1 greffier du rôle des tailles : Mangou

1 sergent subalterne

1 chirurgien : Nicolas Deshayes (1)

2 cabaretiers

1 garde étalon

44 laboureurs

6 meuniers

62 artisans

80 valets et servantes

287 feux, qui ont diminué de 57 depuis 20 ans (2)

350 hommes et 1300 âmes (3)

L'imposition de la Taille est de 3230 livres. Il y a 4 collecteurs et 2 syndics.

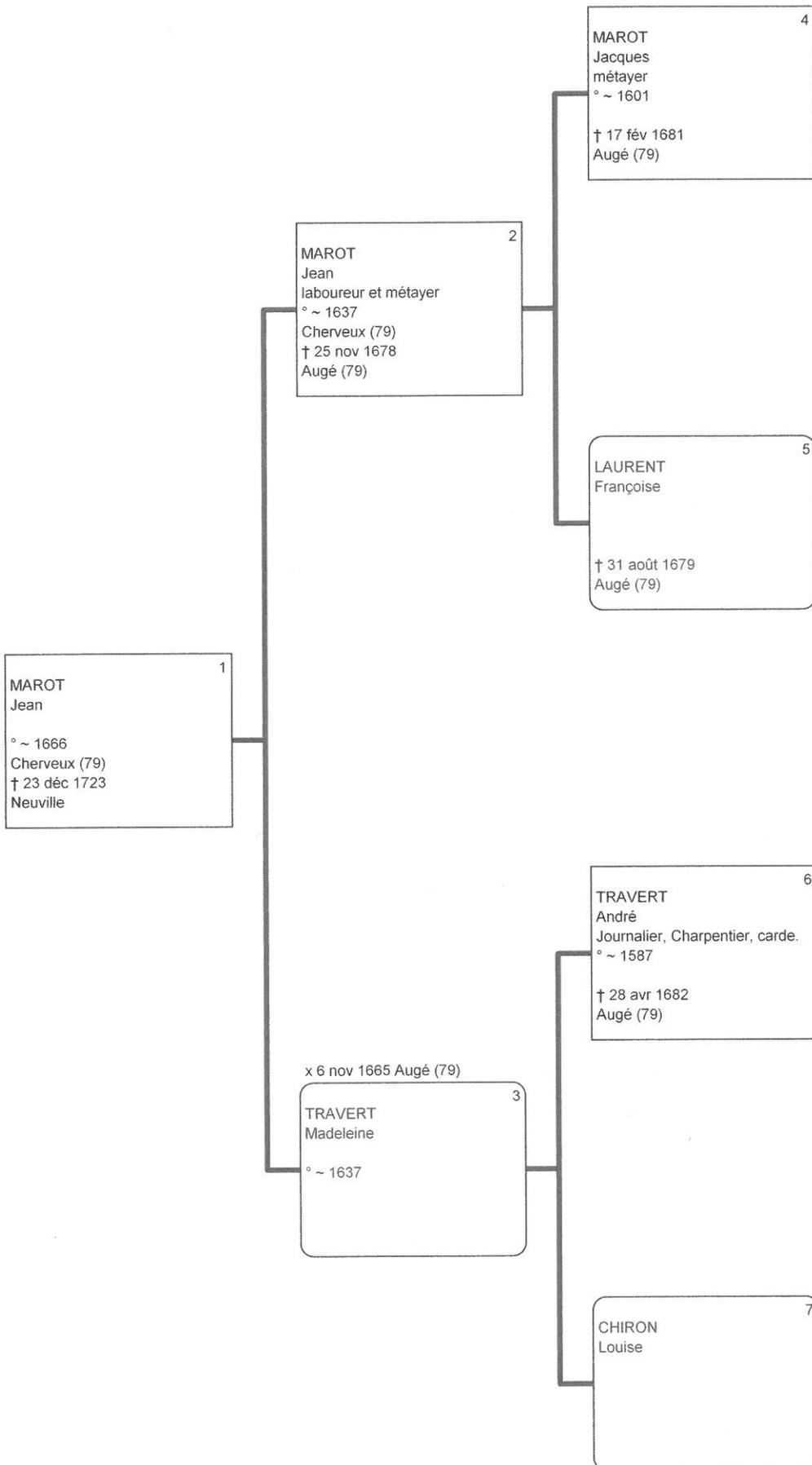
Les 12 villages sont : la Maignerie, St Hilaire, le Plessis, la Bernerie, Sort, la Cour d'Augé, la Rochette, Puymant, Coutant, le Breuil de Bessé, Bessegu (ou Boiségu), Essept.

1) enterré dans l'église, son nom est gravé sur le mur à gauche de l'autel.

2) Fuite des protestants à cause des persécutions après la révocation de l'Edit de Nantes.

3) Pour les femmes et les enfants, il faudra faire la soustraction !

Arbre monopage



Le 30 de may 1673 fut baptizé ce gabrielle fille de
 Louis Couier Bourgeois Journalier & de Marie Bourdin Compagnie
 furent pour Couier de l'Haye & de l'un ou l'autre de l'un
 & l'autre de l'un ou l'autre de l'un ou l'autre de l'un ou l'autre

J. B. Wilson
 J. B. Wilson

Le 3 de may 1673 fut baptizé Jacques fils de Jehan
 Parain marot Laboureur & de Marie Laurent Compagnie
 Parain Jehan Parain marot & de Marie Laurent qui m'ont
 du bien en savoir & en dire

J. B. Wilson
 J. B. Wilson

ce catholique
 me catholique
 me catholique
 me catholique
 me catholique

Baptême de Jacques Marot, frère de Jean

Le 3 d'apvril 1673 fust baptize Jacques fils de Jehan
 Marot laboureur et de Magdelaine Travert conjoints furent
 Parain Jehan Travert et maraine Marie Laurent qui m'ont
 Declaré ne scavoir escrire

Brustlon curé d'Angé

Baptême de Charlotte Marot, sœur de Jean

Le troisième de may 1671 fust baptizée Charlotte fille de
Jehan Marot laboureur et de Magdelaine Travert son espouze furent parain Charles de
Caillo, escuyer seigneur de Maillé et Marie
Travert soeur de ladite Magdelaine Travert

Charles de Caillo

Brustlon curé d'Augé

Le château de Maillé, jadis habité par la famille de Caillo, existe encore aujourd'hui. Il
est situé sur la commune de la Chapelle Bâton

Le troisieme de may 1671 fust baptizée Charlotte
Jehan marot laboureur & de magdelaine Travert son espouze furent
parain charles de caillo escuyer seigneur de Maillé et Marie
Travert soeur de ladite magdelaine Travert

Brustlon curé d'Augé

Le troisieme de may 1671 fust baptizée Charlotte
Jehan marot laboureur & de magdelaine Travert son espouze furent
parain charles de caillo escuyer seigneur de Maillé et Marie
Travert soeur de ladite magdelaine Travert

Brustlon curé d'Augé